

LE PETIT JOURNAL

Septembre 2017



CONTACT



Mairie d'Haudainville
1 rue de Verdun
55100 Haudainville

☎ 03 29 84 62 86
Fax 03 29 83 98 94

mairiehaudainville@wanadoo.fr
www.haudainville.eklablog.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie



Lundi 15 h 30 à 18 h 30
Mercredi 15 h 30 à 18 h 30
Vendredi 09 h 00 à 11 h 30

Le maire ainsi que les
adjoints se tiennent à
votre disposition le
Samedi de 10 h à 12 h

Rendez-vous possible
auprès du secrétariat de
la Mairie.

En dehors des
permanences ci-dessus
et **en cas d'urgence**
vous pouvez contacter le
Maire ou les adjoints aux
numéros ci-après :

Louis Kutschruiter
06.87.51.85.84

Eric Preud'homme
06.08.48.75.97

Jean-Luc Lorin
06.68.44.09.73

LE MOT DU MAIRE



Rentrée et évolution des rythmes scolaires

A tous les élèves fréquentant notre école Edgar GASCON, mais également à tous les autres, de la maternelle aux étudiants et à l'ensemble de la communauté éducative, la municipalité d'Haudainville vous souhaite une très bonne année scolaire.

Le décret du 28 juin 2017 permet aux collectivités d'obtenir une dérogation pour le retour à la semaine scolaire de 4 jours dès la rentrée 2017-2018. Une rentrée scolaire se prépare et s'organise plusieurs mois à l'avance. C'est la raison pour laquelle les élus de la Communauté d'Agglomération ont décidé de ne pas tout désorganiser pendant l'été, de rester sur la même organisation pour l'année 2017/2018 et de prendre le temps d'une concertation avec les différents acteurs en vue de la rentrée 2018/2019, dans le souci permanent de considérer l'enfant au centre de la réflexion.

La consultation a commencé par la distribution d'un questionnaire aux parents d'élèves leur permettant de faire part de leur avis. Les résultats sont présentés en réunions publiques. Pour Haudainville, cette réunion a eu lieu ce mardi 26 septembre à la salle polyvalente en la présence de la vice-présidente de la CAGV chargée de la compétence scolaire et petite enfance accompagnée de la directrice du service et de son adjointe. Les résultats de l'enquête ont été détaillés : 1174 réponses sur l'ensemble du territoire de l'agglomération soit 51 % des enfants scolarisés, 82 réponses pour notre école Edgard GASCON représentant 62 % des enfants. Le taux de réponse est meilleur sur notre école, j'ai cependant pu constater que seulement cinq familles se sont déplacées à notre réunion publique. Dommage ! C'était aussi une belle occasion de venir échanger avec les élus sur un sujet de grande importance.

Dans les prochains jours, une consultation aura lieu dans les écoles. Puis les conseils d'écoles auront à prendre une décision pour l'année scolaire 2018/2019. Les avancées de la concertation seront présentées au comité de pilotage puis au bureau de la CAGV et au conseil de communauté. La collectivité aura alors à proposer une offre périscolaire adaptée à l'organisation scolaire votée.

Bien à vous,
Louis KUTSCHRUITER
Maire

AGENDA



- ✓ 7 octobre : bourse aux vêtements
enfants et articles de puériculture
- ✓ 2 décembre : Marche du Téléthon

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 27 octobre 2017
à 20 h 30



DELIBERATIONS

Aérodrome : Projet de révision du plan de servitudes aéronautiques de l'aérodrome de Verdun-Sommedieue

Par courrier du 1^{er} mars 2017, la Ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer a demandé que soit procédé au lancement de l'instruction locale (conférence entre services, puis enquête publique) relatif au projet de révision du plan de servitudes aéronautiques (PSA) de l'aérodrome de Verdun-Sommedieue, conformément aux dispositions de l'article L6351-2 du Code des Transports et des articles R 242-1 et D 242-2 à 5 du Code de l'aviation civile.

« Je vous rappelle que le PSA a pour but d'assurer la sécurité de la circulation aérienne lors des processus d'approche finale et de décollage des aéronefs, en protégeant un aérodrome contre les obstacles qui existent, ou pourraient exister, dans son emprise ou à ses abords. Les servitudes aéronautiques sont des servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation du sol ; elles sont donc opposables aux tiers, conformément au code de l'urbanisme. Le PSA est donc annexé aux documents d'urbanisme lorsqu'ils existent.

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'est déclarée ouverte ce jour la consultation des différents services et collectivités territoriales concernés par ce projet. Celle-ci a pour but de recueillir les avis préalables des différents services et collectivités territoriales intéressés par l'établissement des servitudes aéronautiques de l'aérodrome de Verdun-Sommedieue, afin d'identifier les impacts et éventuels incompatibilités et conflits.

(Plans et note explicative sont consultables en mairie) »

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés donne un avis favorable au plan de servitudes présenté et charge Monsieur le Maire de faire le nécessaire et signer tout document se rapportant à ce dossier.

PLUi : 9ème modification du PLUi

Le PLUi de l'ancienne communauté de communes de Verdun a été approuvé par délibération en date du 5 novembre 2007. Il a subi depuis sept modifications délibérées successivement les 23 octobre 2008, 10 novembre 2009, 14 décembre 2009, 26 juin 2012, 6 mars 2014, 5 mai 2015 et 15 septembre 2015. Une huitième modification prescrite le 5 avril 2017 est en cours.

Le quartier Galavaude à Verdun a fait l'objet ces dernières années de restructurations urbanistiques qui ont eu pour conséquence de libérer des emprises publiques dont il faut aujourd'hui définir un mode d'occupation en accord avec la qualité de traitement recherchée pour une entrée de ville. Aujourd'hui une neuvième modification s'avère donc nécessaire afin de permettre la réalisation d'un projet d'implantation de construction à usage de commerce et service qui doit rester en harmonie avec les différents usages déjà existants sur ce site.

D'autre part, il est mis à profit la présente modification pour corriger un oubli commis lors de la 6^{ème} modification du PLUi dans le règlement écrit portant sur le zonage correspondant au projet de la citadelle souterraine.

Il est précisé que la présente modification ne porte pas atteinte aux orientations du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) du PLUi de l'ancienne communauté de communes de Verdun.

La neuvième modification porte donc sur :

- Modification du zonage quartier Galavaude à Verdun ; Objet : requalification zone UL et UX en zone UB avec création d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Modification du règlement de la zone 1N : Lieu : Citadelle souterraine de Verdun ; création d'un zonage 1Ncs

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés accepte les modifications comme présentées et charge Monsieur le Maire de faire le nécessaire et signer tout document s'y rapportant.

Forêt : Abattage des arbres de diamètre supérieur à 30 et sécurisation des lots de bois de chauffage.

Monsieur le Maire fait part au Conseil de la proposition faite par l'ONF concernant l'abattage des arbres d'un diamètre supérieur à 30 cm permettant la sécurisation des lots de bois de chauffage en y incluant les tiges dangereuses de diamètre inférieur sur les parcelles 1 et 2b pour un montant de 390,72 € TTC.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés accepte la proposition de l'ONF comme présentée et charge Monsieur le Maire de faire le nécessaire et signer tout document s'y rapportant.



Modifications budgétaires

Monsieur le Maire fait part au Conseil qu'afin de régler les factures en suspens, il est nécessaire de faire les modifications suivantes :

Article 2313 : – 800 €

Article 2184 : + 800 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés accepte les modifications comme proposées et charge Monsieur le Maire de faire le nécessaire et signer tout document s'y rapportant.

Remboursement des fournitures de papiers peints et peintures :

Monsieur le Maire fait part au Conseil que les travaux de remise en état de l'appartement sise au 2 rue des écoles ont été effectués par le locataire. A ce titre, il est proposé la prise en charge par la commune des factures concernant l'achat des matériaux.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés accepte cette proposition et dit que le montant des factures déjà réglées, soit la somme de 291,20 €, sera déduite du montant du loyer.

Informations diverses

Travaux rue Grande : Suite à l'appel d'offre lancé, les entreprises devant effectuer les travaux ont été retenues. Les travaux d'enfouissement devraient bientôt commencer.

Cimetière : Dernière ligne droite pour les travaux de reprise des concessions et la gravure de la plaque devant être posée sur l'ossuaire.

Bâtiments communaux : Le ravalement de façade de la salle polyvalente et de la Toutounière doit bientôt commencer.

Eglise : La charpente de l'Eglise est attaquée par les insectes ce qui nécessite un traitement. Le devis est en attente de signature.

Appartement : Pour la location de l'appartement situé au 3 rue des Ecoles, très peu de demandes ayant été reçues en mairie, il a été décidé de passer par une agence immobilière pour cette location.

Scolaire : Suite aux réformes prévues, la semaine de 4 jours et demi de cours pour les enfants est maintenue pour cette année du fait des délais beaucoup trop courts pour modifier l'organisation engagée. Une enquête auprès des parents est en cours et une réunion publique est prévue le 26 septembre à la salle polyvalente. Suite à cela, c'est le Conseil d'Ecole qui devra statuer.

Drive fermier : Pour la deuxième année, le marché des produits du terroir avec les producteurs du Drive Fermier de Verdun se déroulera le 23 septembre de 17 h à 21 h. Les Petits Anons proposeront une petite restauration sur place.

Téléthon : Les manifestations pour le Téléthon se dérouleront cette année le 2 décembre 2017.

TRAVAUX AUX ABORDS DES RESEAUX BASSE TENSION

ENEDIS (ex ERDF : Electricité Réseau Distribution France) a confié à Meuse Paysages des travaux **d'élagage, d'abattage et de débroussaillage** aux abords des réseaux électriques Basse Tension sur le territoire de la commune. Les rémanents de coupe seront à la disposition des propriétaires.

La période d'intervention ira **d'Octobre à Décembre 2017**.

12 AOÛT 2017 : CEREMONIE D'HOMMAGE AU 61^{ème} REGIMENT D'ARTILLERIE

Texte tiré de l'exposition réalisée par Connaissance de la Meuse

« L'explosion du 12 août 1917 »

L'état-major français décide de lancer une grande offensive le 20 août 1917 pour faire reculer les allemands au nord de Verdun. Dès début juillet, le 61^{ème} Régiment d'infanterie installe ses batteries dans le secteur de Vaux-Bezonnaux.

Le 12 août, un convoi de caissons du régiment charge des obus dans la carrière. Vers 19 h, un obus fusant allemand éclate et provoque l'explosion en cascade de tout le dépôt de munitions.

Lors de ces explosions, une quarantaine d'hommes de ce régiment et d'autres unités sont soit tués, soit blessés. »



Jean-Luc Demandre, président de Connaissance de la Meuse, a retracé, en s'appuyant sur des écrits de Poilus, l'histoire de la carrière d'Haudainville et des fours à chaux, du stockage des munitions, de centaines d'obus et de matériels dans les bâtiments, qui a abouti au bombardement allemand.

Après la guerre, une stèle avait déjà été posée. Elle a disparu lors de la déviation de la route départementale. La nouvelle stèle porte désormais le nom du 61^{ème} Régiment d'artillerie, aujourd'hui basé en Haute Marne.

Merci à Connaissance de la Meuse, « Des Flammes à la Lumière » et à son président Jean-Luc Demandre pour ce bel hommage et le travail de mémoire réalisé sur les carrières

AIDE A LA MOBILITE SCOLAIRE RECONDUITE

Les scolaires résidant en dehors des communes de Thierville, Belleville et Verdun ne pouvant profiter du réseau TIV sont contraints d'employer les lignes de la Région Grand Est soumises aux tarifs de cette dernière pour se rendre à leur établissement scolaire.

Dans le cadre de l'évolution de la compétence "transport scolaire" et **pour rétablir l'équité tarifaire entre les habitants du territoire**, la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun réunie le 12 septembre dernier a décidé de **renouveler l'aide à la mobilité pour les familles qui en feront la demande. Cette aide sera comme l'an passé de 50,30 euros pour un enfant ; 75,60 euros pour deux enfants ; 40,90 euros pour trois enfants et plus.**

Les demandes seront centralisées par le Maire de chaque commune concernée par le dispositif. Chaque demande devra comprendre : la preuve d'achat de la carte de transport de la RGE, un justificatif de domicile et un RIB. Le Maire se chargera de déposer ces demandes au service Transport qui s'occupera du remboursement.

LE DRIVE FERMIER HAUDAINVILLE

Ce premier week-end d'automne a vu le cœur du village s'animer d'une sympathique manifestation.

En effet le **Drive Fermier** (www.drivefermier55.fr) avait planté ses étals place John Church.

Huit producteurs locaux, Delphine Guichard de Pouilly avec ses fruits et légumes bio, Jean Pierre Boucniaux boulanger à Raucourt, le GAEC de Réville aux Bois, le GAEC de la Mélodie à Chatillon et les Volailles d'Hargeville pour les viandes, la SCEA les Vergers d'Arifontaine à Mont Villers pour les fruits, la Chèvrerie des 3 Cabris de Vaux les Palameix pour les fromages et la ferme de la Vallée à Rarecourt pour la bière ont animé ce marché et proposé leur production pour la deuxième année consécutive dans notre village.

Cette fin d'après-midi et cette soirée n'auraient pas été totalement réussies s'il n'y avait pas eu la présence conviviale de la valeureuse équipe des **Petits Ânon**s, association qui œuvre pour l'école depuis de nombreuses années et qui a ainsi permis aux nombreuses personnes présentes de pouvoir se restaurer sur place en goûtant à tous ces produits du terroir.





L'Espace Culturel Intercommunal Haudainvillois, en partenariat avec Numéripôle, organise des formations accessibles à tous, débutants comme initiés.

Au programme des formations : découverte de l'ordinateur, navigation sur internet, traitement de textes, tableur, diaporama, messagerie, gestion de fichiers (clé USB), numérisation et impression, sécurité et entretien de l'ordinateur, Facebook, sensibilisation aux risques, retouche photos....

« Le fonctionnement repose sur un planning avec des formations à la carte », explique Loïc Patenere, formateur multimédia, « chaque personne pouvant choisir les thèmes qu'il veut aborder. »

De nombreuses personnes ont déjà pris part à ces formations sur ordinateur, tablette, smartphone, qui se déroulent le lundi, mercredi et vendredi.

Vendredi 3/11, 14h00 – 16h00 : Écouter de la musique sur internet, revoir des émissions en replay

Lundi 6 /11, 14h00 – 16h00 : Utilisation du smartphone (téléphone portable) : fonctionnement, installation d'applications. (**Apporter son smartphone**)

Mercredi 8/11, 10h00 – 12h00 : Création d'un diaporama photo - Séance

Vendredi 10/11, 14h00 – 16h00 : Utilisation d'une clé USB ou disque dur externe (**Apporter sa clé USB et son disque dur externe**)

Lundi 13/11, 14h00 – 16h00 : Achat et vente sur internet sur le site Leboncoin

Mercredi 15/11, 10h00 – 12h00 : Création d'un diaporama photo - Séance

Lundi 20/11/2017 14h00 – 16h00 : Initiation à la tablette : fonctionnement, installation d'applications (**Apporter sa tablette**)

Vendredi 24/11, 14h00 – 16h00 : Facebook

Lundi 27/11, 14h00 – 16h00 : Montage vidéo avec des photos avec Moviemaker

Mercredi 29/11, 10h00 – 12h00 : Sécurité et entretien de l'ordinateur (Antivirus, nettoyage ...) (**Possibilité d'amener son ordinateur portable**)

Vendredi 01/12, 14h00 – 16h00 : Transférer les photos depuis son appareil photo ou smartphone vers son ordinateur (**Apporter son appareil photo ou smartphone, avec son câble**)

Pour s'inscrire, contacter le Numéripôle au 03 29 85 67 15.

LES VIRADES DE L'ESPOIR : VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE

L'école participait cette année encore aux Virades de l'Espoir. Un lâcher de ballons a eu lieu le 22 septembre à 14 h 30 dans la cour de l'école. Le but de cette manifestation est de sensibiliser les élèves et de collecter des dons afin de faire avancer la recherche médicale face à cette maladie. Aussi des ballons ont été mis à la vente au prix d'1 €.

Le montant des dons a été remis au responsable des Virades présent ce vendredi.



OPERATION BRIOCHES DE L'AMITIE 2017

Dans un souci constant d'amélioration de la qualité de prise en charge des personnes handicapées accueillies dans les établissements de **l'ADAPEI de la Meuse**, cette association qui vient en aide aux enfants inadaptés reconduit l'opération « Brioches de l'Amitié » les **5, 6, 7, 8 Octobre 2017**.

Cette année l'opération aura pour but de contribuer à financer des petits projets à caractère sportif, culturel et ludique non financés par les services de l'état, du département et des autorités de tutelle.

Depuis 1994 la liste est longue des projets réalisés en Meuse grâce à vos dons.... échangés contre une brioche !

REPRISE DES ACTIVITES DU SLC LA BEHOLLE

La reprise des différentes activités proposées par le SLC La Beholle s'est faite durant le mois de septembre. Les inscriptions sont toujours possibles en se rendant directement sur le lieu de l'activité aux jours et heures indiqués et moyennant une adhésion au SLC La Béholle de 8 €.

Activités	Jours et heures	Lieu	Tarifs
Danse adultes	Mercredi 20 h 30 à 21 h 30	Salle polyvalente	97 €
Danse jeunes (10-18 ans)	Mercredi 19 h 30 à 20 h 30	Salle polyvalente	77 €
Théâtre enfants (7-13 ans)	Vendredi 17 h 45 à 19 h 00	Espace Culturel	10 €
Théâtre ados (13-18 ans)	Vendredi 19 h 00 à 20 h 30	Espace Culturel	10 €
Théâtre adultes	Lundi 20 h 00 à 22 h 00	Espace Culturel	15 €
Tennis de table adultes	Vendredi 20 h 30 à 22 h 30	Salle polyvalente	Compétition : 52 € Loisirs : 22 €
Tennis de table enfants	Vendredi 19 h 30 à 20 h 30	Salle polyvalente	19 €
Peinture	Mardi 13 h 30 à 17 h 30 Vendredi 8 h 30 à 11 h 30	Espace Culturel	10 €
Club de l'Amitié	Mercredi 14 h 00 à 18 h 00	Espace Culturel	néant
Loisirs créatifs	Lundi 17 h 30 à 20 h 30 Jeudi 14 h 00 à 17 h 00 Jeudi 18 h 00 à 22 h 00	Espace Culturel	18 €

Les Compagnons de La Beholle ont repris les répétitions. Ils présenteront leur nouvelle pièce intitulée « A lundi Milady l'a dit » - une question de patrimoine traitée avec un délicieux humour anglais - le 21 octobre au restaurant La Faillotte et le 2 décembre à Rouvrois-sur-Meuse. Cette pièce sera jouée jusqu'en juin 2018.

BOURSE HIVER A LA SALLE DES FÊTES DE HAUDAINVILLE

L'association « Les Petits Ânon » et l'équipe de « Boursicote » organisent une bourse aux vêtements le samedi 7 octobre 2017 de 8 h 00 à 16 h 00. Les articles à la vente seront des vêtements hiver pour enfants de 0 à 16 ans, des articles de puériculture et des livres enfants.

Les dépôts se feront le vendredi 6 octobre 2017 de 14 h 00 à 19 h 00 (40 articles maximum par personne).

Les profits de cette journée seront versés à l'école Edgar Gascon de Haudainville.

Venez nombreux !



« Le Petit Journal » est un bulletin d'information municipal. La déclaration d'intention de publier est déposée en préfecture de la Meuse, conformément à la loi. Il est imprimé par nos soins en mairie.

Directeur de publication : M. Louis Kutschruiter, Maire de la commune.

Rédacteurs : Mme Valérie Ciré – Mme Béatrice Cornélise – Mme Virginie Lambert – M. Denis Waxweiler